LONG [illegible] — Taxe de 1889, montant à $3 00

Une certaine [illegible] ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième dist[illegible] de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Fran[illegible] Bons Enfants et Ver[illegible] désignée comme [illegible] section de terre mesure 120 pieds de face à la rue [illegible] sur 120 pieds de profondeur.

LOMBARD, JNO. — Taxe de 1889, montant à 80c

Une certaine lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Françoise, Bons Enfants, Ver[illegible] et Hope, désigné comme lots Nos. 4 & 11 de l'Ilet No. 1376; les dits lots mesurent 125 pieds de face à la rue Françoise sur 120 pieds de profondeur.

LOWER, JEAN F. — Taxe de 1889, montant à $1 50

Une certaine lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bons Enfants, Lel, Warren et Hope, désigné comme lot No. 4 de l'Ilet No. 1368; le dit lot No. 4 forme [illegible] sur [illegible] et Lel et mesure [illegible] sur la rue Bruxelles, sur [illegible] de profondeur.

LOSCHER, C.—Taxe de 1889, montant à $2

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Bons Enfants et Ursulines, désignée comme [illegible] sur la rue St. Antoine, Bagatelle et Dueis, [illegible] une portion des portions de l'Ilet No. 1367; la dite portion mesurant 40 pieds de face au Canal Carondelet sur 115 pieds de profondeur.

LOPEZ, FELICIANE—Taxe de 1889, montant à $2 40

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignée comme une propriété sur la rue St. Jean, la dite portion mesurant 20 pieds de face au Bayou St. Jean sur 100 pieds de profondeur.

LONG, E. E.—Taxe de 1889, montant à 60c

Une certaine lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Bons Enfants, Nouvelle-Orléans et Trèves, désignés comme lots Nos. 6 à 11 de l'Ilet No. 1367; les dits lots Nos. 6 à 11 forment l'enclos mesure des rues St. Bernard et Bénédict et mesurent 100 pieds de face à la rue St. Bernard sur 120 pieds de profondeur.

[illegible] JOHN — Taxe de 1889, montant à $1 20

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Derbigny, Champs Elysées, Piétonne et Chartres, désigné comme lot No. 18 de l'Ilet No. 1366; le dit lot No. 24 mesure 40 pieds de face à la rue Piétonne sur 80 pieds de profondeur.

MANY, JANE— Taxe de 1889, montant à $4 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Piétonne, Claouet, St. Claude et Marais, désigné comme lot No. 8 de l'Ilet No. 1367; le dit lot No. 9 mesure 32 pieds de face à la rue Bagatelle sur 90 pieds de profondeur.

MARCHE, [illegible] — Taxe de 1889, montant à $1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Piétonne, Claouet, St. Claude et Marais, désigné comme une portion de l'Ilet No. 1367; le dit lot No. 9 mesure 32 pieds de face à la rue Piétonne sur 110 pieds de profondeur.

LORRAINS, MME JOS.—Taxe de 1889, montant à $3 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, Villere et Urquhart, désigné comme lot No. 22 de l'Ilet No. 509; le dit lot No. 22 mesure 16 pieds de face à la rue Union sur 120 pieds de profondeur.

LOUCHER, C.—Taxe de 1889, montant à $2

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laharpe, Robertson et Claiborne, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 1369; le dit lot No. 19 mesure 120 pieds de face à la rue Piétonne sur 120 pieds de profondeur.

LOUDON, MME FRANÇOIS—Taxe de 1889, montant à $2 40

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Piétonne, Claouet et Claiborne, désigné comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'Ilet No. 484; les dits lots Nos. 1, 2 et 3 forment l'enclos mesure des rues St. Claude et Andry et mesurent 72 pieds de face à la rue Piétonne sur 120 pieds de profondeur.

LOUDON, FRANÇOIS—Taxe de 1889, montant à $2 40

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Montégut, Piétonne et Dauphine, désignés comme lots Nos. 4, 5 et 6 de l'Ilet No. 484; les dits lots Nos. 3, 4 et 5 mesurent 72 pieds de face à la rue Marais sur 100 pieds de profondeur.

LOUDON, FRANÇOIS—Taxe de 1889, montant à $2 40

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Piétonne, Lafayette et Decatur, désignés comme lots Nos. 14, 15 et 16 de l'Ilet No. 484; les dits lots Nos. 14, 15 et 16 mesurent 72 pieds de face à la rue Piétonne sur 120 pieds de profondeur.

LOUDON, FRANÇOIS—Taxe de 1889, montant à $2 40

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Piétonne, Claouet et Claiborne, désigné comme lots Nos. 453; le dit lot No. 26 mesure 30 pieds de face à la rue Robertson sur 170 pieds de profondeur.

LOUSEN, FRANÇOIS — Taxe de 1889, montant à 40c

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Claouet, Piétonne, Dauphine et Célestine, désignés comme trois lots de l'Ilet No. 928, les dits trois lots mesurent 90 pieds de face à la rue Claouet sur 150 pieds de profondeur.

LOTT, VEUVE M. A.—Taxe de 1889, montant à $2 10

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Egana, Lisardi, Dauphine et Bourgogne, désigné comme l'Ilet No. 328 B.

LOUBOT, MME FRANÇOIS—Taxe de 1889, montant à $3 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Esplanade, Casset, Louise et Roquette, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet Nos. 351; le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Roquette sur 90 pieds de profondeur.

LOUPRE, JULES (Lafitte & Ca., Agents)—Taxe de 1889, montant à ..... $

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, Villere et Urquhart, désigné comme lot No. 22 de l'Ilet No. 509; le dit lot No. 22 mesure 16 pieds de face à la rue Union sur 120 pieds de profondeur.

LOUPRE, MME ADELAIDE—Taxe de 1889, montant à $1 50

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laharpe, Robertson et Claiborne, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet Nos. 351; le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Roquette sur 90 pieds de profondeur.

LOUPRE, JULES (Lafitte & Ca., Agents)—Taxe de 1889, montant à ..... $

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Esplanade, Casset, Louise et Roquette, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet Nos. 351; le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Roquette sur 90 pieds de profondeur.

LOPEZ, SUCCESSION—Taxe de 1889, montant à $2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Montégut, Piétonne et Dauphine, désigné comme lots Nos. 3, 4 et 5 de l'Ilet No. 484; les dits lots Nos. 3, 4 et 5 mesurent 72 pieds de face à la rue Marais sur 100 pieds de profondeur.

LOUSSIS, JOS. — Taxe de 1889, montant à ..... $

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Piétonne, Claouet, St. Claude et Marais, désigné comme lot No. 9 de l'Ilet No. 1367; le dit lot No. 9 mesure 32 pieds de face à la rue Piétonne sur 110 pieds de profondeur.

LOUSSIN, FRANÇOIS— Taxe de 1889, montant à $2 40

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Piétonne, Claouet, Célestine et Dauphine, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'Ilet No. 928; les dits lots mesurent 90 pieds de face à la rue Piétonne sur 150 pieds de profondeur.

LOUBOT, MME FRANÇOIS—Taxe de 1889, montant à $3 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Egana, Lisardi, Dauphine et Bourgogne, désigné comme l'Ilet No. 328 B.

LOUBOT, MME FRANÇOIS—Taxe de 1889, montant à $3 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laharpe, Robertson et Claiborne, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet Nos. 351; le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Roquette sur 90